

Métropole du Grand Nancy

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Le collectif interassociatif autour des droits de l'enfant



Tous ensemble pour créer une fresque géante, l'un des ateliers proposés par le collectif interassociatif pour marquer la Journée des droits de l'enfant.

Le collectif interassociatif coordonné par Jonathan André de la MJC Étoile a organisé la Journée des droits de l'enfant à la ferme du Charmois. Les sept structures ont eu chacune la responsabilité d'un stand déclinant les droits de l'enfant.

Cette journée avait pour objectif, à travers des activités ludiques, de rappeler aux enfants leurs droits et de leur permettre de s'exprimer. Chaque groupe a reçu une feuille de route qui rappelait leurs droits et les stands auxquels ils devaient aller.

La MJC Lorraine s'est mobilisée autour du droit à la santé et des gestes de premier secours en rappelant les bons numéros à faire en cas d'urgence. Croqu'espace tenait le bureau de vote pour élire la plus belle affiche, l'occasion pour faire découvrir ou rappeler le principe du vote dans des conditions réelles, un isoloir et une urne étaient à leur disposition. L'ATMF a illustré « le droit de jouer ensemble » les enfants devaient repositionner les bonnes vignettes en face des droits cités. La Fabrique des Possibles, avec de courtes vidéos, a fait réfléchir sur le droit d'accès au numérique et ses dangers.

La MJC Étoile a donné le droit à l'expression musicale avec des instruments de percussion, ils ont tutoyé la musique. TCS a mis en application « le droit à la création artistique » en réalisant une fresque géante, où ils exprimaient sur les feuilles de l'arbre leurs droits. La MJC CS

Nomade par « la création manuelle » a fait réaliser des dizaines d'oisillons porteurs de messages sur la liberté.

Chaque stand a occupé la centaine d'enfants entre 15 et 20 minutes selon les activités à réaliser, C'est en musique avec Pape M'Baye, ses ados et son expérience artistique que l'après-midi a pris fin, tout en percussions.